



Respect de la loi Hoguet

PIERRE D'AZUR agence VINEA TRANSACTION PROVENCE COTE D'AZUR est titulaire d'une carte professionnelle.

Notre agence a souscrit à un contrat d'assurance comportant des garanties au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

Attestation d'assurance de la RCP (loi du 2 janvier 1970 - décret du 20 juillet 1972) :

GALIAN POLICE N° : **120 137 405** (MMA Assurances)

Responsable locale : Mme Clémentine BOIRAUD

RCS : 924 951 767 Draguignan

NAF : 6831Z

Structure : SAS

Capital : 500 000 €

Carte professionnelle et CCI de délivrance :

Carte professionnelle n° : CPI83022024000000006, délivrée par la CCI du Var.

Adresse du siège : SAS PIERRE D'AZUR  
28 Route de Carcès  
83510 LORGUES

Tel : 04 94 99 79 24

E-Mail : [provence@vineatransaction.com](mailto:provence@vineatransaction.com)

Membre adhérent de la FNAIM du Var : N° **922325**

### **Dispositif de médiation des litiges de consommation**

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client Vinea transaction Provence Côtes d'azur, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'ANM Consommation soit par courrier en écrivant au 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS soit par e-mail en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante : [www.anm-conso.com](http://www.anm-conso.com)